

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL DU 14 OCTOBRE 2017 A LILLE

Le conseil d'administration national s'est réuni le 14 octobre 2017 à 9 heures sous la présidence de Jean-Jacques Dupuis au siège de la FCF à Lille.

Présents : Jean-Jacques Dupuis, Alain Kumm, Pierre Bonometti, Nicolas Andrieux, Marcel Leroy, Gérard Godet, Carl Ginfray, Gilles Bergeron, Christian Sgombri, Didier Arbonnier, Jacques Caris, Patrick Michaut, Pascal Moreira, Sylvie Rahal, Christian Le Fevre, Yves Andrieux, Dominique Coeur, José Delplace, Jean-Pierre Barbaste, Bernard Bourgeois, Jacques Bailly.

Absents excusés : José De Sousa, Marie Janssen, Gérard Thil, Thierry Bazire, Jean-Jacques Ruet, Hubert Quintin, Claude Gabach, Patrick Kreiss, Léon Jourdain.

M. Dupuis souhaite la bienvenue aux membres présents et annonce de façon officielle la remise du diplôme de juge international à Sylvie Rahal.

Approbation du procès verbal de la réunion du 18/03/2017

Aucune observation n'étant émise, **le PV est adopté à l'unanimité.**

Concernant la formation des juges, Sylvie Rahal pense que l'on pourrait voir cela à Gravelines. Néanmoins, il faut actualiser le listing qui n'est pas à jour.

Championnat de France des régions

Le président tient à féliciter la famille Andrieux pour l'accueil et le travail effectué.

Yves Andrieux fait le bilan de cette manifestation. 240 pigeons sont arrivés entre la mi-mars et le début mai.

Il a fallu faire 2 équipes. Il y a eu quelques morts et un entraînement catastrophe à cause des rapaces. Les 3 derniers concours se sont très bien passés.

Il restait 127 pigeons pour la finale à 300 km. 119 sont rentrés. Les 17 premiers ont été vendus sur place pour un montant de 1 180 € Les 102 autres ont été vendus sur internet pour 3 500 euros.

Selon Yves Andrieux, ce fut une bonne expérience tout en déplorant le peu de participants de la région.

Nicolas Andrieux a profité qu'il restait dans le colombier deux pigeons d'une année précédente pour procéder avec ceux-ci à des expériences avec des bagues GPS.

Championnat de France des régions 2018 – 2019 – 2020

Pour les 3 prochaines années, le championnat de France des régions se déroulera à Roye, dans la Somme (2^e région). Jean-Jacques Dupuis fait part de la demande de Roger Tantart pour organiser le championnat de France des régions à Lens, dans le cadre du projet Euralens, en 2019. L'idée serait de lâcher les pigeons au Louvre Paris pour arriver au Louvre Lens. Si l'idée est séduisante pour la communication, la distance (180 km) entre les 2 Louvre est trop courte pour une finale de championnat de France.

Le Conseil d'administration se prononce, de ce fait, pour garder Roye pendant 3 ans, mais est d'accord pour accompagner et soutenir le projet Euralens si Roger Tantart le souhaite. Il faut que Roger Tantart se mette d'accord avec la 1^e région.

Congrès national de Thionville

Christian Sgombri fait le bilan de ce congrès. Le congrès 2017 a apporté un bénéfice de 3 600 € Sur les 4 congrès organisés en 6^e région, le bénéfice a été de 18 000 € redistribué aux

associations de la région.

Le congrès 2017 a été réalisé avec presque pas de subvention. La ville a offert les salles, les réceptions et la communication, ce qui représente entre 6 000 € et 7 000 €. En contrepartie, nous avons utilisé les hôtels et les commerçants de la ville.

Il y a eu un super retour de la ville et des délégations étrangères.

Ce fut un très bon moment grâce aux 65 bénévoles.

Le seul point noir fut les problèmes avec les services vétérinaires pour l'exposition.

Christian Sgombri a même été convoqué au tribunal à cause d'un excès de zèle d'une responsable des services vétérinaires, Madame Dupire.

Pour Gravelines, il faudra prévoir les documents autorisant l'exposition.

Congrès national 2018 de Gravelines

Pour cette année, nous gardons la même organisation que pour les années précédentes.

Pour les années suivantes, il faut réfléchir à l'organisation, notamment décaler l'assemblée générale. En effet, les exposants se plaignent de ne voir personne pendant l'assemblée générale.

Congrès national 2019, 2020

Le Président demande s'il y a des candidatures pour 2019 et 2020, en précisant que l'idéal serait le centre de la France.

Il est décidé de laisser passer les élections.

Ordre du jour de l'assemblée

Il est décidé de faire le même ordre du jour que les années précédentes.

Discours d'ouverture

Approbation du procès-verbal de l'A.G. précédente

Rapport moral du président national

Rapport de la secrétaire générale

Rapport du trésorier général

Rapport du Commissaire aux Comptes

Statuts

Cotisations / Bagues / Mutations

Examen des Vœux

Rapports des sections et commissions

Questions diverses

Tour de France Colombophile

Marcel Leroy fait le bilan du tour de France colombophile 2017. Il y a eu moins de mauvais temps qu'en 2016, néanmoins, quelques étapes ont fait l'objet d'un lâcher fictif pour ne pas prendre de risques. Malgré ces petits aléas, l'objectif a été atteint, c'est-à-dire, attirer le public, les personnalités, les médias et les enfants des écoles.

Il est à noter que tous les participants étaient particulièrement motivés.

A renouveler en 2018.

Championnats du monde 2017 à Mira

La France se classe 11^e pays dans la catégorie « séniors » avec

- Cholet-Leysens : 3^e et 2^e As pigeon

- Philippe Beau : 18^e et 47^e As pigeon

- Dominique Cœur : 100^e

La France se classe 2^e pays, donc vice championne du monde en catégorie « juniors » avec

- Damien Sarot : 4^e et 1^e As pigeon

- Gabriel Gueguain : 13^e

- Julie Rahal : 15^e

Pour 2018, le championnat du monde se déroulera à Taiwan, la finale ayant lieu le 11 mars. Les pigeons sont partis fin septembre. La France a envoyé une sélection de 2 x 10 pigeons (10 seniors et 10 juniors).

Le coût qui était normalement de 150 euros par pigeon a été ramené à 75 euros + 300 euros par fédération.

Les participants sont ceux qui n'ont pas pu participer à Mira en 2017 car le championnat d'Europe n'a pas eu lieu. Le championnat d'Europe 2018 se déroulera à Mira, avec la finale le 1^{er} septembre. Les conditions de participation seront celles du championnat du Monde, c'est-à-dire les premiers de chaque région puis la sélection sera complétée par les premiers des championnats de France.

Travaux de la façade

Façade = 8 445 €

Fenêtres : 6 444 €

Toiture : 25 963 €

Nous n'avons pas fait d'emprunt pour les travaux. La façade est maintenant digne d'un siège national.

Finances

Gérard Godet fait l'état des finances au 11/10/2017

Caisse d'épargne : Compte courant: 14 260 €

Captio Pré. : 25 000 €

CSL Associatis : 23 893 €

Livret A : 46 066 €

Banque Postale : Compte courant: 2 420 €

Livret A : 86 957 €

Livret B : 132 232 €

Total des disponibilités : 330 833 €

Nous avons moins de liquidités, à cause des travaux.

Bulletin national

Suite à des propositions au dernier congrès national, la question est de savoir si nous maintenons le BN dans sa version actuelle ou si nous optons pour la version Internet uniquement. Il apparaît que beaucoup de colombophiles sont très attachés à la version "papier".

Le président propose un sondage pour connaître ceux qui ne voudraient plus recevoir la version papier.

Les derniers numéros sont aussi visibles sur le site de la Fédération.

Les membres du CA admettent que depuis que Gérard Godet s'occupe du site, celui-ci est plus vivant et plus réactif.

Dopage

En 2017, 10 contrôles ont été effectués sur les 15 possibles : 6 en 1^{er} région, 2 en 3^e, 1 en 11^e, 1 en 17^e

En 1^{er} région, le groupement de Béthune avait demandé 3 contrôles et ne les a pas effectués, privant de ce fait, d'autres groupements de la région.

Alain Kumm signale que le laboratoire d'Afrique du Sud contrôle 5 groupes, dont 32 molécules.

Il évoque le problème de la caféine qui entre maintenant dans les produits dopants.

En France, dans les statuts, il est prévu 4 groupes, plus l'arsenic.

Alain Kumm propose qu'on prenne en compte le 5^e groupe qui contrôle les molécules ayant un effet sur le système nerveux, y compris la caféine.

Pour l'instant, en France, nous n'avons eu aucun cas positif. On regrette que les rapports négatifs soient donnés sans détail. Après interrogation, les détails ne sont donnés que sur les cas positifs.

En Belgique, pour les cas positifs, on demande l'avis de vétérinaire pour savoir quelle est la gravité de la faute et si le fautif doit être puni.

Nicolas Andrieux demande si on peut interroger des vétérinaires français pour aider la commission de discipline lors de cas positif. Ces vétérinaires compétents peuvent donner un avis d'expert sur l'analyse.

Les membres du CA votent à l'unanimité pour ajouter les clauses du 5^e groupe.

Statuts

Art 28 Mutations

Concernant les mutations d'association (changement de groupement ou de région), Jean-Pierre Barbaste dit qu'il n'est pas d'accord. Il pense qu'une association doit rester dans son groupement.

Christian Sgombri pense qu'il faut faire attention aux risques de jurisprudence.

Jean-Jacques Dupuis précise que, dans la nouvelle formule, il faut l'accord des régions concernées et, en dernier recours, l'avis du CA national.

Dans la nouvelle formule, il est proposé que les associations désireuses de changer de groupement, ou de région, puissent le faire en fin de mandat.

Après discussion, il apparaît plus judicieux de le faire en début de mandat, afin que les décisions puissent être prises par les nouvelles mandatures.

Il est décidé qu'une association peut changer de groupement si elle est limitrophe et après accord des deux groupements concernés. Idem pour le changement de région. Ces mutations ne peuvent se faire qu'après l'assemblée générale électorale du groupement, ou de la région, et avant le 30 octobre de l'année suivante.

Art 11 : Statuts des régions

Propositions : les membres du CA sont délégués de droit et les associations ont droit à autant de délégués qu'elles ont de licenciés. Après discussion, il est décidé de ne rien changer.

Art 18 et 19 du code colombophile

Concernant la commission de discipline, il faut remplacer le mot « dépens » par le mot « frais ». Les frais seront supportés par le perdant.

Rapaces

Un courrier a été envoyé aux 577 députés. 30 députés ont répondu. Un député du Pas-De-Calais a été reçu par Jean-Jacques Dupuis et Bernard Bourgeois. Marcel Leroy a rendez-vous avec son député.

Il est demandé la possibilité d'avoir des indemnités et la possibilité de piéger les rapaces. Une association française de chasse aux rapaces se propose de récupérer les rapaces qu'on attrape vivants, afin de les éduquer.

Christian Sgombri précise que, dans l'Est, les pigeons sont victimes des fauconniers. Il propose qu'on rajoute aux démarches la réimplantation des grands ducs qui sont les prédateurs naturels des éperviers.

Rencontres avec les firmes électroniques

Gilles Bergeron a rencontré Unikon et Bricon. Chez Unikon, il a obtenu les explications pour les erreurs. Il a demandé la liste des imprimantes connectables. Il est convenu qu'on n'a pas le droit de mettre en loges sans horloge connectée.

Unikon n'a que 2 revendeurs en France. Le réparateur agréé est Jacques Boonaert. Les mises à jour sont sollicitées sur notre site, surtout concernant le manuel d'utilisation.

Chez Bricon, le problème de synchronisation sera réglé. La mise sur le site de la dernière version et la liste des revendeurs en France ont été réclamées.

Les réparations chez Bricon sont faites en 10 jours. Si c'est plus long, c'est le revendeur qui traîne.

Avec les bagues de rechange, il faut éviter les doublons.

Il n'est pas encore question de bagues universelles ; les constructeurs bloquent.

Mise en réseau informatique des sièges

Jean-Jacques Dupuis fait part d'une proposition de Benoît Cailliez président du groupement de Saint-Omer (1^e région), d'informatiser les sièges des sociétés. Ce système est déjà pratiqué » par les Belges et permet de supprimer la feuille de jeu. Il ferait, pour cela, appel à PR3 qui fournit l'application.

Le CA donne son accord au groupement de Saint-Omer (16 sociétés) pour expérimenter ce projet qu'on pourra développer si c'est concluant, auquel cas, il faudra modifier le règlement des concours.

Prix des bagues matricules

Le prix des bagues est inchangé pour 2018. Le coût, pour la FCF a été de 21 973 € pour 430 000 bagues (fabriquées en Chine).

La FCI propose de prendre toutes les bagues et les redistribuer. Un supplément de 5 % reviendrait à la FCI. Le risque c'est que s'il n'y a plus qu'un seul fournisseur, il peut faire les prix qu'il veut.

Le CA ne prend pas de décision pour l'instant.

Bilan des 4 dernières années

Jean-Jacques Dupuis remercie les membres de l'équipe en place, pour le travail effectué.

Affaires en cours

M. Durand refuse de payer. Notre avocat sera sollicité.

Divers

Sur les permis de lâcher, il faudrait mettre aussi le numéro de téléphone de l'organisateur du concours.

Le prochain C.A. aura lieu le 16 décembre 2017 afin de présenter les comptes, présenter les nouveaux élus et préparer le congrès de Gravelines.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Jean Jacques Dupuis lève la séance.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal que le Président National et le Secrétaire de séance ont signé après lecture.

Le Secrétaire de Séance

Le Président National

Marcel LEROY

Jean-Jacques DUPUIS